

Termes de références de l'évaluation finale

La Lutte contre la grande corruption : un levier essentiel pour protéger les droits humains dans le monde

Juin 2026

Présentation de l'organisation

La Fédération internationale pour les droits humains (FIDH) est une ONG qui rassemble près de 200 organisations de la société civile partout dans le monde. Fondée en 1922, elle est engagée dans la défense des libertés fondamentales et de l'universalité des droits définis dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Indépendante de tout gouvernement et reconnue pour son expertise, la FIDH travaille à renforcer les mécanismes de protection des droits humains et des défenseur·es en menant des campagnes de plaidoyer, des enquêtes sur les violations et des actions en justice. Son siège social se situe à Paris et ses équipes sont présentes en Afrique, en Amérique latine, en Asie et en Europe. La FIDH compte aussi des délégations auprès de la Cour pénale internationale à La Haye, de l'Union européenne à Bruxelles, des Nations unies à Genève et de l'Union africaine à Nairobi. Plus d'informations sont disponibles sur le site web : www.fidh.org.

Descriptif du programme

Contexte

« La Lutte contre la grande corruption : un levier essentiel pour protéger les droits humains dans le monde » est un projet pilote mené par la FIDH, Transparency International et Transparency International France, constitué en consortium. A travers ce projet, le consortium vise à renforcer la capacité de 22 organisations membres et partenaires de la FIDH et de Transparency International dans leurs actions de lutte contre les phénomènes de grande corruption qui ont un impact négatif sur les droits humains. Le projet a ainsi pour ambition de contribuer à la redevabilité des États, des individus et des entreprises concernant des faits de grande corruption. En effet, face à l'affaiblissement des démocraties et à la croissance des faits de corruption contribuant à des violations de droits humains, il est nécessaire d'unir les efforts et d'améliorer les stratégies.

Le projet répond en premier lieu à :

- la nécessité de créer une méthode de documentation de la grande corruption ayant un impact sur les droits humains ;
- la nécessité de renforcer les capacités des défenseurs des droits humains et de lutte contre la corruption ;
- l'impunité des faits de grande corruption et l'invisibilité des victimes de la corruption ;
- la nécessité de renforcer les positionnements d'une gouvernance mondiale encore trop fragmentée sur ces questions.

Cette action conjointe se fonde sur l'expérience de terrain, la compétence et l'expertise partagées entre les organisations membres et le Secrétariat international de la FIDH en matière de documentation sur des violations de droits humains, de communication, de plaidoyer et de contentieux stratégique. L'expérience de la FIDH est complétée par celle de Transparency International et de ses sections nationales, en particulier sa section française, en matière de lutte contre la corruption, de plaidoyer national, international et de contentieux stratégique.

Ce projet multi-pays, financé par l'Agence française de développement (AFD), est d'une durée de 36 mois (du 1er décembre 2023 au 30 novembre 2026) et a été mis en œuvre en Colombie, au Venezuela, au Guatemala, en République dominicaine, au Pakistan, en RDC, en Guinée, en Gambie et au Mexique.

Objectifs et activités

L'objectif de ce projet est de contribuer à une meilleure redevabilité des États, des individus et des entreprises pour des actes de grande corruption qui portent atteinte aux droits humains. Il vise à renforcer la capacité des OSC à lutter contre la corruption qui a un impact négatif sur les droits humains, ainsi qu'à inciter les acteur·ices clés de la lutte contre la corruption et pour la protection des droits humains à travailler ensemble pour renforcer leur capacité à obtenir des changements. Cette collaboration se concrétisera à travers la rédaction et l'utilisation d'une méthodologie pour documenter la grande corruption ayant un impact négatif sur les droits humains. Le projet se base sur trois volets d'activités : formation et form'action sur la documentation et le plaidoyer, accompagnement technique et contentieux stratégique, promotion et aides aux synergies entre le monde de la lutte contre la corruption et celui de la protection des droits humains.

Au terme des trois ans du projet, avec 22 organisations partenaires, le consortium aura notamment formé et produit un guide de documentation et plaidoyer, documenté et présenté des recommandations sur trois situations de grande corruption ayant un impact négatif sur les

droits humains, initié ou continué au moins trois contentieux, facilité le dialogue entre organisations de défense des droits humains et de lutte contre la corruption.

Organisation membres et partenaires du programme

Organisation lead : FIDH

Organisations co-applicant: Transparency International (Secrétariat); Transparency International France

Organisations partenaires :

- Les Mêmes Droits pour Tous (Guinée)
- Organisation Guinéenne de Défense des Droits de l'Homme et du Peuple (Guinée)
- Association Guinéenne pour la Transparence (Guinée)
- Association Africaine de Défense des droits de l'Homme (République démocratique du Congo)
- Ligue des Électeurs (République démocratique du Congo)
- Groupe Lotus (République démocratique du Congo)
- Ligue Congolaise de Lutte Contre la Corruption (République démocratique du Congo)
- Colectivo de Abogados y Abogadas José Alvear Restrepo (Colombie)
- Transparencia por Colombia (Colombie)
- Comisión Nacional de los Derechos Humanos (République dominicaine)
- INSAPROMA (République dominicaine)
- Participación Ciudadana (République dominicaine)
- Gambia Participates (Gambie)
- Centro para la Acción Legal en Derechos Humanos (Guatemala)
- Acción Ciudadana (Guatemala)
- Programa Venezolano de Educación Acción en Derechos Humanos (Venezuela)
- Transparencia Venezuela (Venezuela)
- Human Rights Commission of Pakistan (Pakistan)
- Transparency International Pakistan (Pakistan)

Groupes ciblés

- Bénéficiaires directes : 1350 personnes dont 49% de femmes
- Bénéficiaires indirects : 490 000 000 personnes (populations des pays sélectionnés)

Objectifs de l'évaluation externe

L'objectif principal de cette évaluation est de fournir à la FIDH et l'AFD une analyse du projet, de sa conception, de sa mise en œuvre et de ses résultats. Elle concerne l'ensemble des activités

réalisées dans le cadre du programme. Il s'agit de déterminer la pertinence et l'atteinte des objectifs, la cohérence, l'efficacité, l'impact et la pérennité du projet. L'évaluation doit fournir des informations factuelles, crédibles et utiles, permettant d'intégrer les enseignements tirés dans les processus décisionnels futurs de la FIDH et de l'AFD.

Critères et questions de recherche

L'évaluation utilisera les critères OECD-CAD et les questions correspondantes. Le ou la consultant.e pourra examiner et réviser les questions (mais pas les critères) en consultation avec l'équipe programme, lors de la phase initiale de l'évaluation et selon les besoins.

Pertinence

Il convient de répondre aux questions suivantes :

1. Est-ce que le programme répond aux besoins des organisations membres et partenaires et du contexte ?

Cohérence

Il convient de répondre aux questions suivantes :

1. Dans quelle mesure les interventions du projet ont-elles été cohérentes avec les standards internationaux des droits humains et les politiques régionales ?
2. Le projet a-t-il réussi à construire des alliances avec des acteurs non traditionnels (mouvements sociaux, jeunesse, climat, syndicats, lutte contre la corruption) et quels autres partenaires externes (bailleurs, secteur privé, etc.) devraient être intégrés pour élargir la sphère d'influence future de la FIDH ?

Efficacité

Il convient de répondre aux questions suivantes :

1. L'atteinte des résultats a-t-elle conduit à la réalisation de l'objectif spécifique du projet ? Quels ont été les facteurs majeurs influençant cette atteinte (ou non-atteinte) ?

Efficience

Il convient de répondre aux questions suivantes :

1. Quelles ont été les contraintes externes et internes qui ont impacté l'efficience du projet et dans quelle mesure ont-elles été atténuées ?
2. Les outils et méthodologies produits en interne sont-ils directement répliquables et optimisables ?

Impact

Il convient de répondre aux questions suivantes :

1. Quels ont été les impacts direct et indirects de l'intervention du projet, tant positifs que négatifs ?

Durabilité

Il convient de répondre aux questions suivantes :

1. Comment les partenaires et les bénéficiaires se sont-ils approprié les activités et les approches choisies dans l'intervention ?
2. Comment les connaissances générées par ce projet ont-elles été documentés et partagés pour nourrir la stratégie globale de la FIDH et améliorer les pratiques futures du réseau ?

Méthodologie

L'approche méthodologique devra être qualitative, participative et adaptée aux spécificités des interventions en matière de droits humains, où l'échantillonnage probabiliste n'est pas pertinent. La collecte de données s'appuiera sur une sélection stratégique et intentionnelle des cas et des parties prenantes.

Sources de données et collecte

L'évaluation se fondera sur la triangulation des sources suivantes :

- Revue documentaire exhaustive : Analyse des documents du programme (proposition, cadre logique, rapports d'activités, rapports aux bailleurs), des productions publiques (communiqués, vidéos, guides, notes d'analyse) et des documents méthodologiques internes. Le/La consultant·e recevra l'ensemble de la documentation disponible au début de la mission.
- Entretiens et consultations : Conduite d'entretiens individuels et collectifs avec :
 - L'équipe de mise en œuvre et de supervision (Secrétariat international à Paris, délégations à Genève, Bruxelles, et bureaux régionaux) ;
 - Les organisations membres, bénéficiaires et partenaires du programme dans les pays cibles ;
 - Les expert·es, diplomates et autres parties prenantes externes ayant interagi avec le projet.

Note : La liste précise des personnes à interviewer sera définie dans la note de cadrage.

Flexibilité méthodologique

Le/la consultant·e devra fournir une méthodologie détaillée et un plan de travail lors de la phase de cadrage. Il/Elle sera également libre de recueillir des données supplémentaires ou d'employer d'autres méthodes rigoureuses afin de répondre à toutes les questions de recherche et de s'adapter au contexte spécifique du projet. L'approbation finale sera donnée par le point focal et le comité de pilotage de la FIDH.

Sécurité, Éthique et Assurance Qualité

La méthodologie proposée doit garantir impérativement la sécurité des participants tout au long de l'évaluation, ainsi que le respect de l'éthique de la recherche :

- L'ensemble du processus d'évaluation devra être guidé par une analyse rigoureuse des risques potentiels pour les personnes concernées, suivant le principe « Do No Harm ».
- Le/La consultant(e) devra s'assurer qu'aucune étape de la collecte, de l'analyse ou de la diffusion des données n'expose les bénéficiaires, les partenaires ou les témoins à des représailles, à une stigmatisation accrue ou à un quelconque préjudice physique, psychologique ou juridique.
- Mise en place de protocoles stricts pour la protection physique et numérique des témoins et partenaires (anonymat systématique, canaux de communication sécurisés, évaluation des risques avant tout contact), incluant le recrutement et la formation du personnel de recherche.
- Confidentialité absolue, protection des données personnelles, et procédures de consentement éclairé adaptées à l'âge et aux capacités des participants.
- Test des outils (pilote), formation des enquêteurs aux enjeux de protection, et processus rigoureux de nettoyage et d'analyse des données.

Calendrier et livrables

Cette mission devrait débuter **mi-octobre 2026** et devra être achevée au plus tard le **15 février 2027**.

Les soumissionnaires doivent fournir un plan de travail détaillé estimant le nombre de jours ouvrables requis pour chaque activité. Le calendrier prévisionnel des activités et des livrables attendus est présenté ci-dessous :

Étapes de l'évaluation (Activités)	Livrable associé	Échéance suggérée (À remplir par le soumissionnaire)
1. Cadrage et Conception Examen documentaire initial,	Livrable 1 : Note de Cadrage (Méthodologie détaillée, liste des	À définir

Étapes de l'évaluation (Activités)	Livrable associé	Échéance suggérée (À remplir par le soumissionnaire)
consultation avec l'équipe programme, et élaboration de la stratégie d'évaluation finale.	parties prenantes, plan de mission et calendrier, outils de collecte).	
2. Collecte de données		
Revue documentaire approfondie, entretiens (terrain et/ou distanciel) avec les parties prenantes identifiées.	Aucun livrable formel (étape de production)	À définir
3. Analyse et Rédaction initiale	Livrable 2 : Rapport d'évaluation provisoire	
Analyse des données selon les critères OCDE et rédaction des conclusions préliminaires.	(Version complète soumise pour revue).	À définir
4. Finalisation	Livrable 3 : Rapport d'évaluation final (Version finale, max 60 pages hors annexes).	
Intégration des commentaires de la FIDH et de la direction sur le rapport provisoire.	Livrable 4 : Synthèse de l'évaluation et restitution	1 mois après réception des commentaires

Note : Le délai de "1 mois" indiqué pour la finalisation correspond au temps imparti à la FIDH pour la revue et au consultant pour l'intégration des commentaires sur le livrables 2 avant la remise des livrables 3 et 4.

Processus de candidature

Profils des candidat·es

- Une expérience démontrée en évaluation ex-post de programme de consolidation d'acteurs de la société civile, une expérience d'évaluation avec l'AFD est un fort atout ;
- Très bonne connaissance et expérience avérée sur les thématiques des droits humains, en particulier de l'Etat de droit et les questions de corruptions. Une expérience de l'approche mondiale de promotion et de protection des droits humains et du travail en réseau sera un plus ;
- Savoir-faire avéré en termes d'animation et de conduite d'entretiens et focus group discussions ;
- Expériences d'analyse des partenariats multi-acteurs ;
- Expériences d'analyse de genre ;

- Expérience solide sur les enjeux du renforcement des sociétés civiles au sud dans la perspective d'une mise en réseau ;
- Bonne capacité de synthèse et aisance rédactionnelle en français, anglais et espagnol.

Pour des raisons évidentes d'indépendance et d'externalité de l'exercice d'évaluation, les personnes adhérentes ou salariées d'organisations membres du programme et les consultant.es en relation avec celui-ci ne peuvent pas concourir à cet appel.

La FIDH s'engage en faveur de la diversité et de l'égalité en ne faisant aucune discrimination dans ses pratiques d'embauches. Nous encourageons vivement et recherchons des candidatures de femmes, de personnes en situation de handicap, de personnes racisées, ainsi que des membres des communautés LGBTQI+. Les candidat.es ne seront pas discriminé.es sur la base de la race, de la religion, de l'âge, de la situation d'handicap, du sexe, de l'état matrimonial, de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre, de l'état de santé ou de toute autre caractéristique protégée par la loi française.

Budget

Le budget de l'évaluation externe n'excédera pas **15 000 euros** TTC (coûts directs et imprévus inclus).

Conditions

L'évaluation externe sera encadré par un contrat de consultance et le paiement se fera en deux temps :

- une première tranche à la signature du contrat ;
- une deuxième à la remise du rapport final d'évaluation.

Coordination

La coordinatrice en charge du programme à Paris sera la principale interlocutrice de l'évaluateur.rice / l'équipe de l'évaluation durant toute la durée de l'évaluation (mise à disposition des ressources, mise en relation avec les partenaires, calendrier, point focal etc.).

Un comité de pilotage, composé de la Directrice Generale Adjointe (DGA), la Directrice des Opérations (DOP), de la responsable SERA, et de la Responsable de bureau concerné sera également mobilisé sur trois temps clés de l'évaluation : la phase de cadrage, l'analyse des résultats préliminaires et la restitution finale.

Dossier de candidature

Le consultant principal est prié d'inclure les éléments suivants dans sa candidature :

- CV du personnel déployé
- Organigramme de l'équipe
- Exemples de travaux antérieurs (10 à 20 pages maximum) issus d'au moins deux projets distincts ; description de l'expérience similaire, incluant les critères d'évaluation, le projet, le domaine d'intervention et le budget total
- Proposition technique comprenant une méthodologie détaillée et un plan de travail.
- Une offre financière détaillée

Les offres doivent être adressées avant le **7 septembre 2026** à **ecanan@fidh.org** avec pour objet : **Evaluation Corruption Droits Humains AFD_[Nom]**.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez envoyer un courriel **ecanan@fidh.org** et **msimeon@fidh.org**.

Procédures de sélection

Les offres seront évaluées techniquement selon la grille suivante.

Point de l'offre technique	Pondération
Les compétences techniques du personnel déployé (CV, structure organisationnelle de l'équipe, expérience dans la réalisation d'évaluations finales similaires, exemples de travaux)	35pts
Note de compréhension des TdR	25pts
Pertinence de la méthodologie et du plan de travail	25pts
Connaissances des droits humains et de la FIDH	15pts
TOTAL	100pts